

Membres du Conseil municipal : 29
Membres en exercice : 29
Présents : 21 Absents : 08
Suffrages exprimés : 24

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT
Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2022/07 du 19 septembre 2022

D. 2022/07-11 – FINANCES LOCALES – Plan de financement – AMO – Pôle Echange Multimodal

L'an deux mil vingt deux, le dix-neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison de la Culture, sous la présidence de Sandrine SIGAL, Maire.

Présents : ABAD-LAHIRLE Nadine, ALONSO Christophe, ARNAUD Olivier, BINET Pascale, BRUN Dante, CASSAGNE Joël, CONSTANS Loïc, DUSSART Vincent, FORTIER Jean-Claude, LABRUNE René, LACALMONTIE Marie-Thérèse, LE GAC Valérie, LEPEE Guillaume, MARCONIS Monique, MARROT Cora, MARTY Laurent, ROBIN Véronique, SIGAL Sandrine, TORNOS Muriel, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

Absents : ABAD-LAHIRLE Nadine, BALLAND Sandrine, ALIS Laure,

Absents excusés : SEGALA Patricia, SMIDTS Roberte, MOINE Magali.

Pouvoirs : PILIPCZUK Gregory à ROBIN Véronique, SAURA Olivier à WASTJER Michel, DIU Sandrine à BINET Pascale.

Les conseillers ont été convoqués le 13 septembre 2022 par courrier et/ou électronique à leur adresse personnelle et/ou de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération.

ROBIN Véronique est nommée secrétaire de séance. Pascal BARAT, Directeur général des services, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

Madame la Maire informe le Conseil que face à l'augmentation de la fréquentation du secteur gare et aux besoins croissants de la population, le projet d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le Pôle d'Echange Multimodal secteur Gare devient nécessaire afin d'apporter des solutions de mobilité plus diversifiées et accessibles à tous les habitants (covoiturage, vélo, engins de déplacements personnels motorisés, marche, etc..). L'étude de faisabilité de ce projet de création de pôle d'échange multimodal se fera de façon concomitante avec l'étude urbaine du secteur gare.

Afin de financer le projet estimé à 169 130.00 euros HT, la Commune sollicitera le concours de la Région, de l'Etat, de l'Union Européenne réparti de la manière suivante :

	% DEMANDE	MONTANT SUBVENTION DEMANDE	
REGION	17.78%	30 076.00 € HT	Attribué
FNADT	29.56 %	50 000.00 € HT	Attribué
LEADER	29.56 %	50 000.00 € HT	Sollicité
Autofinancement	23.10%	39 054.00€ HT	

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le projet tel que précité,

APPROUVE le plan de financement tel que proposé,

AUTORISE la Maire à signer tous actes utiles et nécessaires à cet effet.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, le 20 septembre 2022

Au registre sont les signatures

La Maire,



Sandrine SIGAL

